

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7390447501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7390447501>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 janvier 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

« MCS »

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Avenue des Douits, 50270 BARNEVILLE
CARTERET
802.563.767 RCS CHERBOURG

L'AGE du 18/12/2024, a décidé à compter de cette date :

- de transférer le siège social du 1 Avenue des Douits 50270 BARNEVILLE CARTERET au 38 Allée Saint Jacques 14630 CAGNY.

- de transformer la SARL en Société en nom collectif sans création d'une personne morale nouvelle, et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La durée, la dénomination et le capital social de la société sont inchangés. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Associés en nom : La Société a pour associés indéfiniment et solidairement responsables : Mme Catherine DUCLOS épouse SÉNÉCHAL et M. Michaël SÉNÉCHAL dt ensemble 15 A Hameau de Saint Siméon 50580, PORTBAIL,

Gérance : Sous sa forme de SARL, la Société était gérée par Michaël SÉNÉCHAL. Aux termes de la décision susvisée, les associés ont nommé à la gérance de la Société sous sa forme de SNC : Mme Catherine DUCLOS épouse SÉNÉCHAL,

- de modifier l'objet social et d'adopter le suivant : L'exploitation d'un fonds de commerce de CAFE, BAR, JEUX DE LA FDJ, PRESSE, VENTE DE CIGARETTE ELECTRONIQUE, PMU situé à CAGNY (14630), 38 Allée Saint Jacques AUQUEL EST ANNEXE LA GERANCE D'UN DEBIT DE TABAC, exploité dans le même local.

Radiation au RCS de CHERBOURG et immatriculation au RCS de CAEN. Pour avis,

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

En partenariat avec

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex